

Wittersheim

Gebolsheim 



Bulletin communal 2018

État civil 2017

Naissances

LOEFFLER Logan (5 rue des Guerriers)	le 16 avril 2017
KUHN Valentin (1 rue des Vignes)	le 24 octobre 2017

Mariages

MARTAN Christophe et CHEVALIER Audrey	le 11 février 2017
STEINMETZ Patrick Nicolas et KIENTZ Mélanie	le 27 mai 2017
VIGNERON Gilles et BARTH Noémie	le 24 juin 2017
AKHVLEDIANI Mamia et STEINMETZ Nathalie	le 01 juillet 2017
SCHEIBEL Richard et BRACKER Evelyne	le 22 juillet 2017
JOCHMANN Yannick et WINSTEL Alexandra	le 12 août 2017

Décès

Pas de décès cette année.

Grands anniversaires

80 ans

NONNENMACHER Anne (12 rue de Mommenheim)	le 10 décembre 2017
---	---------------------

85 ans

WALTER Madeleine (7 rue de la Forge)	le 04 février 2017
SCHMITT Madeleine (15 rue Neuve)	le 29 février 2017

95 ans

LEY Marie-Thérèse (17 rue du Paradis)	le 22 mars 2017
--	-----------------

La Doyenne 101 ans

THOMANN Odile (2 rue du Paradis)	le 29 mai 2017
-------------------------------------	----------------

sommaire

- Mot du Maire **3**
- Finances et Fiscalité **4**
- Notre village **5**
- Les points infos **6**
- Les points travaux **8**
- Les points projets **10**
- Les vœux du député **10**
- La page de la CAH **11**
- Les vœux des
conseillers départementaux **12**
- Fête des aînés **12**
- Des nouvelles du Périscolaire **13**
- Notre paroisse **14**
- Sport **16**
- Nos associations **18**
- Divers **19**

Responsable de la publication :
Jean-Marc Steinmetz

Équipe de rédaction :
Antoine Winstel, André Weiss,
Brigitte Baltzli, Charles Bouhr et les
responsables d'associations

Crédits photographiques :
Commune et associations
Atelier du SEL

Conception et création graphique :
Atelier du SEL - Birstheim

Impression : Imprimé en France
(67) sur du papier fabriqué dans le
respect de l'environnement (PEFC) -
300 exemplaires



Engagé pour évoluer

Chères concitoyennes, chers concitoyens

Nous arrivons au bout d'une année inédite et riche en événements.

L'élection d'Emmanuel MACRON à la présidence de la République a fait naître de nouveaux espoirs et permet d'afficher un nouvel optimisme. Suite aux réformes du code du travail et de la fiscalité, la FRANCE redevient attractive et le moral des ménages repart à la hausse.

Plus près de nous, le paysage institutionnel a également évolué avec la création de la CAH (Communauté d'Agglomération de HAGUENAU) suite à la fusion de 4 communautés de communes. Dotée de compétences élargies, cette nouvelle structure compte désormais 36 communes et plus de 95000 habitants.

Ce nouveau bulletin municipal vous présentera plus en détails cette évolution, mais aussi l'avancée du projet d'aménagement foncier, la phase de démarrage du PLU et les réalisations communales. Une large place est laissée aux associations qui tout au long de l'année animent le village, encadrent les jeunes ou mettent en valeur le patrimoine local.

Durant cette période de Noël et de Nouvel an, je vous souhaite de tout mon cœur d'arriver à mettre entre parenthèses les tracasseries quotidiennes et d'oublier quelques instants les problèmes d'un monde en ébullition.

Qu'au sein de vos familles et qu'entre vous tous règnent le bonheur et la paix, qui vous permettront de repartir de plus belle en 2018. Que cette nouvelle année soit pour vous et vos proches pleine de réussite et que des milliers de petites joies viennent embellir votre vie.

Joyeux Noël et excellente année 2018.

A scheni Winachte un a glectlich's neuj's johr.

Votre Maire

Jean-Marc STEINMETZ

le mot du maire



Toute l'équipe du conseil municipal vous remercie pour votre soutien
et vous souhaite une très bonne année 2018
Nous ne pouvons faire l'impossible, mais réaliserons tout ce qui sera dans nos possibilités.

Finances Fiscalité

FISCALITÉ

Le pacte financier approuvé par la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) vise à conjuguer plusieurs objectifs.

- Préserver l'équilibre des budgets communaux
- Renforcer les moyens financiers et donc la capacité d'action de la CAH
- Harmoniser et stabiliser la pression fiscale du contribuable

Le passage à un taux d'imposition unique calculé selon les taux moyens pondérés pour la taxe d'habitation et les taxes foncières a conduit mécaniquement à une augmentation des 3 taxes.

En parallèle, la commune a baissé ses taux dans la mesure du possible afin de neutraliser les effets de l'augmentation de la fiscalité intercommunale.

Globalement la fiscalité des ménages augmente d'environ 5% alors que les taux n'avaient plus bougé depuis 10 ans.

En contrepartie de la baisse des taux, la commune s'est vue attribuer une compensation financière.

Budget et compte administratif

COMPTE ADMINISTRATIF 2016	Commune	Assainissement
Dépenses de Fonctionnement	134 855 €	55 140 €
Recettes de Fonctionnement	230 063 €	195 413 €
Dépenses d'Investissement	105 844 €	3 801 €
Recettes d'Investissement	90 821 €	18 082 €

BUDGET PRIMITIF 2017	Commune	Assainissement
Dépenses de Fonctionnement	247 856 €	178 055 €
Recettes de Fonctionnement	247 856 €	178 055 €
Dépenses d'Investissement	300 071 €	181 355 €
Recettes d'Investissement	300 071 €	181 355 €

Les principales recettes - Budget Principal 2017	
Contributions directes	58 000 €
Dotations et compensations	71 278 €
Taxe sur électricité	13 000 €
Fermeage, chasse, loyer	10 500 €
Taxe d'aménagement	45 000 €
Fond compensation TVA (FCTVA)	4 100 €
Subventions	47 440 €

Les principales dépenses - Budget Principal 2017	
Charges à caractère général	35 430 €
Charges de gestion courante, indemnités	39 200 €
Charges de personnel, frais assimilés	40 910 €
Charges financières	11 720 €
Emprunts	33 000 €
Travaux d'équipement, investissement	228 646 €

DETTE	
Montant de la dette au 31/12/2016	393 781 €
Dette par Habitant (661 habitants-recensement 2017)	596 €
Remboursement en 2017:	
Capital:	32 705 €
Intérêts:	11 712 €
Total:	44 417 €

Taux d'imposition des taxes locales

2017	Commune 2016	2017	CAH 2016	2017
Taxe d'habitation- TH	7,51%	5,46%	9,53%	12,52%
Taxe foncière bâtie - TFB	6,86%	4,82%	0,00%	2,96%
Taxe foncière non bâtie-TFNB	11,09%	0,00%	2,67%	18,07%
Cotisation Foncière entreprises-CFE	0,00%	0,00%	19,04%	20,00%
Produit fiscal attendu	60 365 €			

Prix des concessions du cimetière		Commune	Assainissement
Tombe simple :	165 € pour une durée de 30 ans		
Tombe double:	270 € pour une durée de 30 ans		
Columbarium :	1 400 € pour une durée de 15 ans		
Columbarium :	2 400 € pour une durée de 30 ans		

Subventions aux associations pour 2017.	
Union sportive :	400 €
Chorale Ste. Cécile :	400 €
Association Budo-Kai :	400 €
Association St. Ulrich :	700 €
Association Les amis de la Source ST Ulrich	400 €

Tarifs de location des biens communaux	
0,85 € l'are pour les taillis	
1,50 € l'are pour les prés	
2,00 € l'are pour les terres	

Redevance assainissement			
	2015	2016	2017
Part fixe :	105 €	105 €	105 €
par m3 :	1,35 €	1,35 €	1,35 €

Taxe de raccordement au réseau principal d'assainissement	
• 800,00 € pour une maison individuelle	
• 600,00 € par logement pour un immeuble collectif	

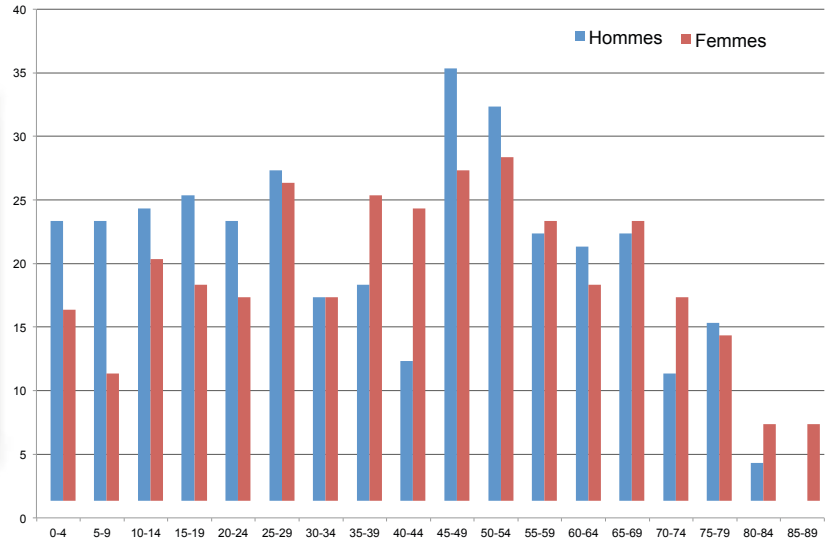
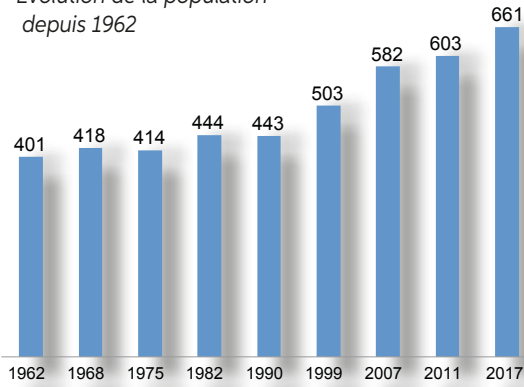
Le recensement de la population



Le recensement de la population a eu lieu du 19 janvier au 18 février. Il a été effectué par notre agent recenseur Evelyne SCHEIBEL. La commune compte actuellement 661 habitants : 337 hommes, 324 femmes et 274 logements d'habitation.

Collecte par internet : La réponse par internet était proposée. 38% des habitants ont choisi de répondre en ligne.

Évolution de la population depuis 1962



AGE	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70-74	75-79	80-84	85-89	90 et +	Total
Hommes	22	22	23	24	22	26	16	17	11	34	31	21	20	21	10	14	3	0	0	337
Femmes	15	10	19	17	16	25	16	24	23	26	27	22	17	22	16	13	6	6	4	324

Nos maisons, un réservoir d'économies ?

Vous souhaitez réduire vos factures énergétiques et gagner en confort ?

Le conseiller Info~Énergie répondra à vos questions et vous donnera toutes les informations techniques et financières pour mener à bien le projet de rénovation énergétique de votre logement.

Isolation, fenêtres, eau chaude, ventilation, chauffage, énergies renouvelables ? Quelles aides nationales et locales ?

Le conseiller cible avec vous les travaux prioritaires pour économiser au mieux l'énergie dans votre habitation et obtenir le meilleur confort thermique en hiver et en été. Ses conseils sont objectifs, neutres, gratuits et indépendants des fournisseurs d'énergie, des fabricants et vendeurs de matériels.



Espace Info~Energie de Haguenau

Arnaud MARTIN

Annexe de l'Hôtel de Ville,

2 rue des Chevaliers

Tél. : 03 88 06 59 53

arnaud.martin@haguenau.fr



Vous pensez faire de travaux, appelez Oktave votre expert rénovation !

Si vous souhaitez faire des travaux chez vous et que vous habitez une maison individuelle, Oktave vous accompagne pour trouver les solutions techniques, optimiser les subventions et le montage financier de votre projet.

Grâce à Oktave, vous pourrez faire appel à une équipe d'artisans locales formés à la rénovation énergétique.

Et ce n'est pas tout : vous pouvez bénéficier d'une aide de 10.000€ si vous rénover une maison patrimoniale alsacienne*. En un mot, Oktave vous SIMPLIFIE la rénovation.



Les points INFOS

1

Création de la CAH (Communauté d'Agglomération de Haguenau) au 1^{er} janvier 2017 en remplacement de la COM- COM de Haguenau, qui regroupe les COM- COM de BRUMATH de BISCHWILLER du VAL DE MODER et de HAGUENAU, soit 36 communes dont le président est Monsieur Claude STURNI.

2

Depuis le 1^{er} janvier les dossiers de demande de permis de construire sont toujours à déposer à la Mairie, et sont instruits par l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) Territoire du Nord basée à Haguenau.

3

Depuis le mois d'avril, en accord avec la CAH un agent Technique intervient sur la commune à raison de 7 heures/semaine. Il a pour mission l'entretien, l'embellissement des espaces publics et le fleurissement du village.



4

Deux Défibrillateurs ont été installés dans le village. L'un à l'entrée de la Mairie et l'autre dans l'enceinte du Stade Municipal. 2 séances de formation ont été organisées et suivies par un public intéressé, l'une au foyer St Ulrich et l'autre au club house du club de football.



5

Les Nouvelles Demandes et Renouvellements des Cartes d'Identités Nationales se traitent désormais en Mairie de Haguenau au tél. 03 88 90 68 50 ou en Mairie de Brumath au tél. 03 88 51 02 04 pour notre secteur, ou dans les autres mairies équipées d'un dispositif de recueil, alors que les pré-demandes peuvent aussi s'effectuer en ligne. Pensez à prendre Rendez-Vous ! Car se n'est plus possible dans notre Mairie.

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Rappel du délai de validité : la CNI établie à partir du 1^{er} janvier 2004 est valable 15 ans pour les Majeurs et 10 ans pour les Mineurs.



6 Pacs : Depuis le 1^{er} novembre, l'enregistrement, la modification et la dissolution d'un pacs se font en Mairie. Pour les démarches, les partenaires doivent s'adresser à l'officier d'état civil de leur lieu de résidence. Les informations et formulaires sont disponibles sur le site Service-Public.fr . Mais vous pouvez également vous diriger vers un notaire pour prendre des renseignements complémentaires ; qui dispose lui aussi de la compétence.

7 La compétence assainissement sera transférée au SDEA à partir du 1^{er} janvier 2018. La commission locale de Mommenheim restera compétente pour les investissements et une uniformisation des tarifs est programmée sur 5 ans.

8 À partir de 2018, le Député ou son attaché parlementaire tiendra une permanence en notre Mairie. La date et l'heure seront communiquées dès que nous en aurons la connaissance.

9 Déjections Canines : Merci de garder les trottoirs et rues propres. Pour le bien vivre ensemble, il vous est demandé de ramasser les excréments de votre animal de compagnie.

10 Sécurité : Suite aux travaux, une Zone 30 a été créée rue du stade pour assurer la sécurité des riverains et des piétons. Merci de respecter la vitesse !!!

11 Acquisition de nouvelles décorations de Noël.



1

Lancement en début d'année du PLU (plan local d'urbanisme), est suivi conjointement par la CAH et la Commune. Les travaux d'élaboration de ce projet ont été confiés au bureau d'Etudes ECOLOR de Fénétrange. Plusieurs réunions sont nécessaires pour l'aboutissement de ces travaux.

- **La réunion de calage avait lieu le 6 février** pour la mise en place du calendrier prévisionnel.

- **Réunion de Démarrage du 6 mars**, le bureau d'études a présenté le contenu et les principales étapes de la réalisation du PLU en vidéo-projection. Le PADD (Projet d'Aménagement et du Développement Durables) constitue une étape importante de la réflexion au sein du Conseil Municipal concernant les grandes orientations que la commune veut prendre. L'ensemble des délibérations (arrêt et approbation) seront prises par le Conseil Communautaire d'Agglomération de Haguenau. La concertation de la population est essentielle et obligatoire tout au long de l'étude, la commune a délibéré pour définir les modalités de cette concertation. **C'est pour quoi un cahier de concertation est mis à disposition en mairie de façon à ce que les habitants puissent y faire leurs remarques éventuelles.** La justification des zones que l'on va ouvrir à l'urbanisme est particulièrement importante, au regard de l'évolution du village et du contexte intercommunal. Les services de l'État ont un regard très contraignant sur la consommation des espaces naturels et agricoles. Le taux de vacance des habitations au cœur du village sera un élément important à caractériser ainsi que les dents creuses de façon à dégager un potentiel réellement mobilisable ou non. Lorsque le PLU sera élaboré, la commune devra abroger la carte communale : un dossier sera à réaliser et l'enquête publique sera conjointe à celle du PLU.

- **Réunion avec le « Monde Agricole » du 6 avril.** L'objectif principal de la réunion est de **connaître les différents besoins et les potentialités d'extension ou non des exploitants**, pour une bonne prise en compte du développement agricole dans le projet de PLU. **Avec les lois Grenelle et ALUR, les documents d'urbanisme doivent limiter l'étalement urbain et préserver au maximum les espaces agricoles et naturels** selon le statut des exploitations : des périmètres de réciprocity sont à respecter. **12 exploitations ont leur siège ou des bâtiments sur la commune de Wittersheim.** Un projet de méthanisation est en cours, sur environ 3 ha et 15 exploitations y sont associées.

- **Présentation des 1ers éléments du diagnostic Réunion du 2 octobre.** Le bureau d'études a présenté les premiers éléments du diagnostic en vidéo-projection.

- **Réunion du 25 octobre, Prospection terrain du village de Wittersheim :** La prospection du terrain a permis : - de recenser les maisons vides ; - les granges ou hangars susceptibles d'être réhabilitées ; - de caractériser les terrains potentiellement disponibles pour de nouvelles constructions (dents creuses) ; - les éléments remarquables à préserver (façades ou éléments de façade ; calvaires...) ; - les secteurs potentiels pour les ouvertures à l'urbanisation.

La réunion du lundi 18 décembre consistait en une restitution de cette prospection.

2

Avancement AMÉNAGEMENT FONCIER (remembrement) intercommunal des Communes de Mommenheim, Schwindratzheim, Wahlenheim et Wittersheim. Remise aux propriétaires des documents avec lieux dits, surface et classement des terrains. Les dossiers pour l'enquête publique sur la reconnaissance, le classement et l'évaluation des propriétés pouvaient être consultés par les intéressés en mairie du 15 mai 2017 au 19 juin

2017. Monsieur Pierre FROMM, président de la commission intercommunale d'aménagement foncier recevait les observations des intéressés en mairie de Wittersheim le 7 juin 2017. Monsieur LAMBERT, géomètre-expert a reçu l'ensemble des propriétaires courant juillet pour réceptionner leurs souhaits pour la nouvelle redistribution parcellaire.

La réunion de la commission intercommunale avait lieu le 30 novembre pour l'examen des réclamations et la validation du classement.

3

Travaux dans l'appartement à l'étage de la mairie : rénovation de la salle de bain et de la cuisine, isolation des plafonds, d'une pièce de vie et pose de parquets.

4

Voirie : Reprise des affaissements de bordures et d'avaloirs et remplacement des enrobés. D'autres travaux sont programmés en 2018.

Le Conseil Départemental en partenariat avec la CAH a procédé au remplacement de l'enrobé et à la réfection du traçage autour des îlots aux entrées du village.

Nouvelle Réalisation de voirie, rue des Jardins.

Prolongement et aménagement de la rue du stade.
Création d'une quinzaine de places de parking.

Extension des réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité en vue du raccordement de nouvelles constructions rue des Vignes. Dans le cadre Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, émanant du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire la Communauté d'Agglomération a procédé au remplacement des ampoules Sodium par des LED, associé à une programmation de l'éclairage en semi-nocturne : 1 sur 2 lampadaire éteint de 23h30 à 6h. Cette opération permet de réduire la consommation énergétique tout en améliorant la qualité de l'éclairage.

Mise en conformité du réseau d'assainissement à l'intersection des rues de l'église et des guerriers.

Reprise d'un branchement rue de Huttendorf.

Pose d'un regard de dessablage à Gébolsheim.

5

Installation d'un cédez le passage à l'intersection rues du Houblon/Moulin.

6

Tournée du Géomètre du Cadastre, pour relever les implantations des nouvelles constructions.



Flash sur les projets 2018

- 1** Création d'un atelier municipal dans l'annexe de la mairie.
- 2** Construction d'un préau en prolongement du club-house au stade municipal.
- 3** Rehaussement du rond point rue de l'Église/Paradis, réalisation d'un bac à fleurs au droit de l'escalier à l'entrée de la mairie.
- 4** Déploiement de la fibre optique et arrivé du THD (Très Haut Débit) dans notre commune au second semestre 2018.
- 5** Projet de création de Zone 30 dans les rues St Ulrich et Fontaine.



Vincent THIÉBAUT
Député

9e circonscription
du Bas-Rhin

Permanence

1 place de Neubourg

67500 Haguenau

03 90 59 38 05

www.vincentthiebaut.fr

**Collaborateurs
en circonscription :**

Emmanuel MORATO

emmanuel.morato@clb-an.fr

+33(0) 673 35 71 67

Philippe SPITZ

philippe.spitz@clb-an.fr

+33(0) 676 33 60 92

Notre Député

Élu député de votre circonscription du Bas-Rhin, la responsabilité que vous m'avez confiée est grande. C'est avec motivation et humilité que je porte cette charge en étant le représentant de toutes et de tous.

Avec le Président Macron et la majorité, nous appliquons notre programme ; un nombre important de lois ont été adoptées pour réparer la France : réforme de la fiscalité, du Code du travail, moralisation de la vie publique, sortie de l'état d'urgence et d'autres sont en cours - les réformes de l'apprentissage, de la formation ou encore de l'assurance chômage, ...

Dès mon élection, j'ai souhaité être au plus près de vous tous. En 2018, grâce à l'appui du maire de votre commune, je ferai, avec mon équipe, des permanences dans votre localité.

Au service des citoyennes et des citoyens, je suis intervenu auprès des autorités pour le bien des habitants, des associations, des acteurs économiques et des communes de notre circonscription.

Au service de l'Alsace, dans le cadre d'une décentralisation territoriale renouvelée, j'agis pour définir les nouveaux contours institutionnels et ses futures compétences.

Tout au long de mon mandat, je souhaite vivement que notre coopération se transforme en co-construction pour le bien de nos territoires et de notre pays.

Dans un monde où tout va plus vite, il est important de savoir apprécier la fin d'année, ces moments particuliers et privilégiés où l'on se retrouve avec ses proches et sa famille. Ici, je veux vous souhaiter à tous de très belles fêtes et pour l'année 2018 bonheur, santé, joies et réussites.

Vincent THIÉBAUT
votre député

Le premier budget

Créée le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) a voté son premier budget lors du Conseil communautaire du 16 mars à Oberhoffen-sur-Moder. Un budget qui se caractérise par un niveau d'investissement conséquent (22 millions d'euros). Les fonds sont principalement consacrés aux chantiers d'aménagement de l'espace public (voirie, éclairage public), à l'aménagement du Pôle Gares de Haguenau, à l'enfance et à l'éducation (périscolaires de Batzendorf, Schweighouse-sur-Moder, Schirrhein, travaux dans les écoles), aux équipements de sports et de loisirs (extension du gymnase à La Walck, stade de football à Oberhoffen-sur-Moder, piscine à Bischwiller), au déploiement du haut débit.

Autres caractéristiques de ce budget 2017 : les taux d'imposition intercommunaux n'augmentent pas. Ils diminuent même pour la fiscalité professionnelle.

Confiance et solidarité

Un pacte financier de confiance et de solidarité a été approuvé lors du Conseil communautaire du 23 février à Schirrhoffen. Il s'agit d'une charte, partagée par les 36 communes membres et la CAH, qui définit les engagements financiers sur lesquels repose le projet communautaire. Parmi les objectifs : la réalisation d'économies grâce à la mutualisation ; un endettement maîtrisé ; le respect des identités des communes et la préservation de leurs ressources budgétaires ; la stabilité fiscale ; l'aide au renforcement de la compétitivité des entreprises.

Des services réactifs et performants

Les élus et les agents ont tout mis en oeuvre pour que le passage en Communauté d'Agglomération ne compromette pas la qualité des services rendus à la population. L'objectif, depuis la naissance de la CAH, est au contraire de « faire mieux ensemble » pour répondre encore plus efficacement aux besoins des habitants et des entreprises.

Prenons un exemple : au cours de l'été, les demandes d'inscription en périscolaire avaient fortement augmenté dans le secteur de Bischwiller (+36%).

Pour y répondre, la CAH a créé à Oberhoffen-sur-Moder 50 places de périscolaires supplémentaires pour les enfants des écoles élémentaires. Une solution mise en oeuvre dès la rentrée de septembre.

Des rencontres de terrain

Les élus communautaires ont multiplié les temps d'échange pour bénéficier de l'expertise des acteurs du territoire. Des rencontres avec les représentants du monde économique ont été organisées à Brumath et à Bischwiller, rassemblant plusieurs centaines de personnes. L'Assemblée des 36 Conseils municipaux et la Conférence des Maires sont d'autres rendez-vous créés par la CAH pour être au plus proche du terrain.

Pour la ville et la campagne

La CAH, c'est un cadre de vie diversifié, entre ville et campagne. Pour assurer un développement équilibré de notre territoire, un contrat de ruralité a été signé.

C'est une convention qui permet de mobiliser des financements de l'État pour réaliser des opérations concrètes, qui répondent à 6 thématiques : l'accès aux services et aux soins, la revitalisation des centres-villes, l'attractivité du territoire, les mobilités, la transition écologique et la cohésion sociale.

Des champs d'action harmonisés et cohérents

Le Conseil communautaire réuni le 12 octobre à Huttendorf a voté à l'unanimité l'évolution des compétences et l'adoption des nouveaux statuts de la CAH, à compter du 1^{er} janvier 2018. Ces décisions sont très importantes car elles vont structurer l'ensemble de l'action communautaire. L'objectif est de répondre le mieux possible aux enjeux d'efficacité de l'action publique et de proximité, en répartissant de façon pertinente les champs d'action entre les communes et la CAH.

Un coup d'accélérateur pour l'insertion professionnelle

Pour les jeunes, avoir son permis de conduire est souvent un sésame indispensable pour décrocher un emploi. C'est pourquoi la CAH et la Mission Locale d'Alsace du Nord ont développé l'action « S'engager c'est permis » pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. Le principe ? Une partie du permis de conduire est financée en contrepartie d'un engagement citoyen dans une association du territoire.

Plus d'information sur www.jeunes-haguenau.fr.

Des événements publics

Diverses manifestations organisées par la CAH ont jalonné l'année 2017. Citons le salon « Plongez au coeur de l'industrie » en mars et le Salon Immobilier du Nord Alsace en septembre, à Haguenau. Ces événements ont attiré plusieurs milliers de visiteurs.

Pour s'informer et créer des liens

Trois supports d'information sont mis à votre disposition : le site internet www.agglo-haguenau.fr, pour vous simplifier la vie avec des informations et outils pratiques, la page Facebook pour échanger au quotidien, et le M'Hag, magazine trimestriel pour comprendre l'action de la CAH et découvrir.

Canton de HAGUENAU
**VOS CONSEILLERS
DÉPARTEMENTAUX**
à votre écoute !



POUR NOUS CONTACTER :
laetitia.kirch@bas-rhin.fr
03 88 76 65 03

Chers habitants du canton de Haguenau,

Les élus et les agents du Département, ainsi que ses partenaires, se mobilisent pleinement au service des Bas-rhinois. Les actions menées visent la croissance harmonieuse de notre milieu de vie avec la volonté de réduire les fractures sociales, générationnelles et technologiques.

Ces enjeux prioritaires sont inscrits dans les nouveaux contrats départementaux conclus avec les communes et l'ensemble des acteurs locaux qui reposent sur les principes de co-construction, de confiance et de responsabilité respective.

Nous restons très attachés au maintien des liens de proximité en vous accompagnant et en vous aidant à la concrétisation de vos projets personnels ou collectifs. Nous mettons tout en œuvre pour améliorer et conforter le quotidien, que ce soit pour l'habitat afin que chacun puisse accéder à un logement décent et abordable, l'éducation pour le bien-être matériel et éducatif de nos collégiens, le tourisme par des opérations de promotion et de soutien aux animations locales. L'ensemble de ces politiques publiques est en interconnexion, le maillage en résultant contribue à l'image et à l'attractivité de notre Département en renforçant les dynamiques territoriales.

En toutes circonstances nous sommes engagés à vos côtés et restons à votre écoute. Recevez tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, qu'elle soit pour vous et vos proches source de réussites personnelles et professionnelles.

Vos conseillers départementaux
Isabelle DOLLINGER et André ERBS

**Notre
village**

Fête des aînés

Dimanche 8 janvier au foyer St Ulrich, avait lieu le traditionnel repas du nouvel an des Aînés, en présence du Maire, des adjoints des conseillers municipaux et de leurs conjoints, qui ont œuvré pour une après midi conviviale. Monsieur André ERBS Conseiller départemental accompagné de son épouse nous a fait l'honneur de sa présence ; Monsieur le Curé et les Présidents des différentes Associations locales ont également participé à cette après midi récréative. La joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous de cette belle journée. La prochaine fête des Aînés aura lieu le dimanche 7 janvier 2018.



Des nouvelles du PÉRISCOLAIRE

Comme depuis quelques années déjà, le périscolaire de Berstheim affiche complet tous les midis, 70 enfants y déjeunent quotidiennement ! Pour les temps d'accueil du matin, du soir ou encore du mercredi, il reste encore quelques places.

**Nos
enfants**



L'accueil est proposé en semaine de la façon suivante :

- 7h30 à 8h30 avant l'école
- de 11h45 à 13h35 le midi (complet)
- de 15h45 à 18h30 après l'école
- mercredis de 11h30 à 18h00

En plus des activités traditionnellement proposées, de nombreux projets autour de thèmes comme « le vivre ensemble », « l'environnement et l'écocitoyenneté » ou encore « les relations avec les familles » sont prévus pour cette année scolaire.

Le 11 octobre, dans le cadre de notre projet, une rencontre intergénérationnelle a été organisée entre les jeunes et les pensionnaires de la maison de retraite de Dauendorf.

Lors des vacances d'automne, les enfants ont pu laisser libre cours à leur imagination pour créer leur engin imaginaire lors de la première semaine. La seconde semaine, « coupée » par le 1^{er} novembre férié, a connu une fréquentation bien moindre en termes d'effectif. Les activités autour d'halloween ont toutefois remportées un vrai succès auprès des enfants.

Pour les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'été, l'accueil de loisirs ouvrira également ses portes. Les programmes d'animations sont en cours d'élaboration et seront communiqués ultérieurement. A noter d'ores et déjà qu'un séjour ski sera organisé dans les Vosges du 5 au 9 mars pour les enfants à partir de 8 ans. Pour toute information concernant les inscriptions, n'hésitez pas à joindre Sylvain Karbovnik, le directeur.

**Accueil de Loisirs &
Périscolaire**
1 rue Gouvion St Cyr
67170 BERTHEIM
Tél. : 03 88 51 62 59
Mail : periscolaire.
berstheim@alef.asso.fr

Le Conseil de Fabrique

Rôle et fonctionnement

Le conseil de fabrique s'occupe de l'entretien intérieur de l'église et de la chapelle, et du bon déroulement de toutes les activités intra-muros.

Mais il n'est pas seul !

En effet, 2 équipes de volontaires nettoient régulièrement l'église.

L'équipe de lecteurs anime, en binôme, les différentes célébrations.

Une équipe de servants d'autel est en place avec un roulement de service. Mais leur responsable a beaucoup de mal à les mobiliser dans leur engagement.

Toutes ces équipes se gèrent en autonomie avec leur responsable.

Il ne faut pas oublier l'équipe du bulletin paroissial. Ce dernier est préparé, suivant le calendrier établi par le curé, avec toutes les demandes d'intentions de messes remis aux « relais messe » de la paroisse (Magasin DOSSMANN et GERLING Odile), puis est imprimé et plié à Batzendorf, et est distribué dans vos boîtes aux lettres.

Des bénévoles s'occupent de l'entretien de la chapelle, dont l'intérieur a été rénové, et la porte a été changée.

L'équipe de sacristains se relaie pour assurer le service à la sacristie lors de chaque célébration.

Côté finances

Le budget est alimenté par la quête annuelle effectuée dans la paroisse, les quêtes des dimanches et les dons. Il est géré au plus juste par le conseil de fabrique. Les petites dépenses courantes sont décidées par le bureau, mais les investissements plus importants sont examinés et validés lors des réunions du conseil.

Les dépenses les plus importantes vont aux postes de chauffage et d'électricité pour l'église, la chapelle et la salle de réunion du presbytère.

Le budget alloué annuellement au fleurissement est absorbé en grande partie par la mise en place de l'Autel de Marie au mois de Mai ; tradition bien ancrée dans notre village et demandée par nos paroissiens. Le restant est consacré au fleurissement

lors de certaines fêtes et aux sapins de la crèche. Le fleurissement est réalisé bénévolement et beaucoup de fleurs sont données gratuitement par plusieurs paroissiens.

Profitons-en pour apporter aussi quelques précisions au sujet de la mense curiale de notre communauté de paroisses.

La mense est gérée par le Curé Denis Dumain et la trésorière. Cette gestion est faite « en bon père de famille » d'après les recommandations données dans la revue « Eglise en Alsace ».

Les grosses dépenses vont au chauffage du secrétariat paroissial et à son entretien.

Les rentrées d'argent proviennent de différentes quêtes :

- 5 quêtes imposées par l'évêché (Profession de foi, Fête Patronale, Assomption, Toussaint, Noël)
- Les quêtes des enterrements
- Les quêtes des mariages
- Une partie des redevances des intentions de messes
- Le reversement de chaque paroisse pour les bulletins paroissiaux et les frais de fonctionnement.

N'oublions pas nos amis choristes, qui par leur engagement et leur savoir-faire sont présents tout au long de l'année et anime une magnifique célébration mariale en mai. Un grand merci à eux, à la dirigeante et à l'organiste.

Au nom du Conseil de Fabrique et de l'équipe de quêteurs (quête annuelle du mois de mars), je voudrais remercier tous les paroissiens pour l'accueil chaleureux que vous nous réservez chaque année, et pour votre générosité sans faille.

Je voudrais aussi remercier tous les bénévoles participants au bon fonctionnement de tous les services d'église et je lance un appel à tous les paroissiens désirant se joindre à l'une ou l'autre équipe !

Un grand merci à tous et bonnes fêtes de fin d'année !

Le Président
Joseph GERLING

Membres du conseil de fabrique

- M. le curé,
Denis DUMAIN,
membre de droit.

- M. le Maire,
Jean-Marc STEINMETZ,
membre de droit.

Le bureau :

- M. Joseph GERLING,
Président.

- Mme Martine WELSCH,
Trésorière.

- Mme Christine BATT,
Secrétaire.

- M. Christophe GASS,
Assesseur.

- M. Richard KLEIN,
Assesseur.

CHANTER : un plaisir à partager !

En cette fin d'année 2017, qui d'entre nous ne se retourne pas pour jeter un regard furtif sur ce qui a été accompli avec plus ou moins de bonheur ? Qui ne se pose pas la question « de quoi sera fait 2018 » ? Dans les associations, les rangs s'éclaircissent : les anciens abandonnent, les jeunes ne se lancent plus, faute de temps, de motivation, etc. Pourtant, la chorale, de tous temps, a apporté sa pierre angulaire aux célébrations liturgiques des dimanches et contribué à adoucir bien des peines ou illuminer une journée très particulière. Au moment où j'écris ce texte, Noël approche et il me vient une image : un sapin trônant dans le salon, sans boules, sans lumières.... Triste, non ? C'est un peu ce que serait une messe sans chorale !!

Les membres de notre chorale, organiste, chef de chœur, choristes prennent sur leur temps régulièrement pour animer ici et dans d'autres paroisses les différentes liturgies. Rien ne se fait sans peine mais quand les résultats suivent, chacun y trouve sa récompense. Les différents appels au recrutement sont restés sans suite mais il ne faut pas perdre espoir : chanter est un plaisir, c'est aussi une prière. Alors, si le cœur vous en dit : venez comme vous êtes, vous serez reçus les bras ouverts....

Au 19ème siècle, Pablo Casals a dit : « La musique chasse la haine chez ceux qui sont sans amour. Elle donne la paix à ceux qui sont sans repos, elle console ceux qui pleurent » Rien n'a changé.... On se donne rendez-vous en 2018 ?

Angèle BEYLER

Association de Charité Saint Ulrich

Chers sympathisants, chers membres,

Comme en cette fin d'année il y a la parution d'un bulletin municipal, et qu'il nous est ainsi donné l'occasion de nous exprimer. Depuis la dernière parution l'association continue de fonctionner normalement avec ses activités diverses grâce à vous.

Tous les mardis soir il y a toujours le Budo-Kaï, vous pouvez encore vous y inscrire.

Tous les jeudis soir il y a des séances de pilates / bodysculpt et step, vous pouvez encore vous y inscrire.

Sinon nous louons toujours la salle, nous collectons le vieux-papiers tous les trois mois (1ou 2eme samedi de Mars / Juin / Septembre / Décembre).

Nous organisons tous les ans une soirée tartes flambées, un repas pot au feu ainsi que la vente de cartes de membres à ceux qui souhaitent devenir membre de notre association.



L'ensemble du comité, ainsi que moi-même vous remerciant de votre soutien lors de nos différentes sollicitations tout au long de l'année. Nous remercions également la commune pour son soutien.

Un grand merci aux membres du comité qui s'investissent tout au long de l'année.

Nous lançons également un appel à tous pour nous rejoindre, vous serez les bienvenus dans l'association

Aussi à l'approche des fêtes de fin d'année, je voudrai au nom de l'ensemble du comité vous transmettre un joyeux Noël, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et beaucoup de satisfactions pour vous et ainsi que pour vos proches pour cette nouvelle année 2018.

Le président
Richard KLEIN

US WITTERSHEIM

Sport

• Résultats sportifs

Notre équipe fanion a terminé à la 2ème place en Division 1 et évoluera cette saison en PROMOTION Une saison remarquable. L'entraîneur Luc Pothier a repris le flambeau cette de saison et a obtenu de très beaux résultats nous le félicitons et lui souhaitons ainsi qu'à son «équipe» une bonne saison 2018.

Les vétérans ont effectué un super parcours, terminent à la 1ère place de leur groupe. Bravo à nos champions. Ils étaient également demi-finaliste en coupe d'Alsace. Notre équipe 2 évolue en division 3 pyramide A et l'équipe 3 en division 1 pyramide B.

Le club compte cette année 74 licences séniors, 25 dirigeants ainsi que 3 arbitres.

• Nos Jeunes

Nos catégories jeunes sous l'US la Vallée continuent à évoluer, et pour la nouvelle saison une entente avec Niederschaeffolsheim et Weitbruch s'est créé.

50 enfants sont licenciés sous Wittersheim, 20 sur Mommenheim, 48 pour Niederschaeffolsheim et 37 pour Weitbruch.



Équipe 1



Équipe 2

L'ÉQUIPE U 18 ayant terminé l'an dernier à la 3^e place de leur groupe, évolue cette saison en Promotion. Nous leur souhaitons une belle réussite. Bravo aux jeunes et son entraîneur.



Équipe 3



La montée en Promotion de l'équipe - Juin 2017



Vétérans



U18



Débutants



Pitchounes



U15

Ces enfants sont l'avenir de nos clubs. Grâce aux villages environnants nos footeux peuvent évoluer selon leur niveau sur différents terrains de foot du secteur.

• Stages

Le Club a également organisé des stages multi activités durant les congés scolaire, l'UNION Sportive de Wittersheim accueille des jeunes sportifs âgés de 5 à 13 ans qu'ils soient licenciés dans le club ou dans les clubs environnants, ou bien encore non licenciés.

Au cours de ces stages, ils découvrent différentes activités sportives, l'objectif est que les enfants puissent y prendre un maximum de plaisir en apprenant des nouvelles disciplines et bien entendu le but est d'offrir des loisirs durant les vacances. Durant nos stages, tous nos petits stagiaires ont été équipés d'une tenue de football.

L'équipe d'animation tous issus du club de Wittersheim ont encadré durant les deux sessions une centaine d'enfants. Les activités et jeux ont connu un vif succès et ont permis aux enfants de découvrir une autre façon de jouer pas seulement virtuelle. La musique également faisait aussi partie du stage : Le son de « la Marseillaise » retentissait tous les jours pour la plus grande joie des enfants. Lors de la remise des prix ils l'ont chanté en chœur « c'est prenant de les voir entonner tous ensemble la main sur le cœur » la Marseillaise » disaient les parents.

Parents, enfants, éducateurs, organisateurs ont été content des stages et le rendez-vous a été donné pour l'année prochaine.

• La vie du Club

Les diverses manifestations que nous avons organisé ont drainé de nombreux villageois et habitants des environs, que se soit au dîner dansant, à la brocante, à la journée de foot ou au bal. Je les remercie de leur soutien ainsi que tous mes collaborateurs et leurs conjoints, les joueurs, qui sans eux ces manifestations ne pourraient pas être organisées.

Le club de football de Wittersheim, a organisé son 3ème OKTOBER FEST dans la salle polyvalente des Trois Croix de Berstheim.

Cette soirée est toujours aussi attendue et appréciée par le public de tout âge.

Voilà quelques années que notre club organise des bals et dîners dansant dans cette salle polyvalente avec toujours la même énergie et le même plaisir. Chaque fête est un événement tant pour les musiciens dont le chanteur est issu de Berstheim avec ses origines maternelles de Wittersheim, que pour les spectateurs ou les membres du club de Wittersheim. À travers leur répertoire varié, le public a pu danser sur leurs standards, les musiques spécifiques fête de la Bière, et pour les plus jeunes de la musique moderne. Au cours de la soirée le public pouvait se restaurer tout en dégustant leurs bières. Nous donnons rendez-vous l'an prochain pour le 20 octobre 2018 pour danser aux sons des musiciens de l'Orchestre ANGELS.

• LE 22 mai, la brocante

Le 13^e marché aux puces, organisé par le club de football, s'est déroulé sous un soleil mitigé dans les rues du village un samedi après midi. Une quarantaine d'exposants ont proposé aux chineurs la perle rare ou pour d'autres visiteurs de se promener simplement et profiter du beau temps.

En soirée la fête continua au village rassemblant les Wittersheimois autour d'une bonne tarte flambée.

• Journée de Foot

La journée s'est déroulée sous temps magnifique, un repas de midi a été servi pour nos habitués, ensuite nos jeunes U18 ont débuté contre Preuschdorf, ensuite notre équipe fanion contre Geudertheim et en finalité le match de gala : Ohlungen contre Schweighouse sur Moder. Belle journée sportive.

Nos prochaines manifestations pour l'année 2018

CHOUROUTE : 11 février 2018

DINER DANSANT : 24 mars 2018

JOURNEE DE FOOT : 5 aout 2018

BAL : 20 octobre 2018

La Présidente, les membres du comité, les éducateurs et joueurs souhaitent à tous les villageois de Wittersheim et Gébolsheim, ainsi qu'à nos sponsors de belles fêtes de fin d'année et en cette période de fêtes nos pensées se tournent avec gratitude à ceux et celles à qui nous tenons le plus ainsi qu'à nos joueurs blessés durant la saison. Merci de continuer à être proches de nous.

Brigitte Winstel,
Présidente de L'US Wittersheim

Nos associations



Il reste quelques places sur le tatami.

Venez essayer gratuitement.

Vous êtes les bienvenus !

Au nom du comité et des pratiquants de Goshin-Taïso, je vous adresse nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2018.

Éliane Steinmetz, présidente

Le Club de Budo-Kai

Le club de Wittersheim vous propose depuis quelques années des cours de GOSHIN-TAISO les mardis soirs à 19h30 au foyer St Ulrich.

Les séances s'adressent aussi bien aux hommes qu'aux femmes, aux jeunes et moins jeunes qui désirent entretenir leur forme en douceur.

Chaque séance débute par un échauffement. Des exercices d'étirement et d'assouplissement permettent aux muscles de retrouver leur élasticité et contribuent à débloquer les articulations. Ces exercices sont exécutés selon la morphologie de chacun, sans force, afin de permettre au corps de retrouver une souplesse qui lui sera bénéfique dans sa vie quotidienne.

Ensuite, le tai-chi, se caractérise par des mouvements lents et continus. Il ressemble à une « gymnastique douce », mais fait travailler toutes les parties du corps, favorise la circulation de l'énergie, et réduit les tensions et le stress.

La séance se termine par du shiatsu, forme de massage basé sur l'acupression, qui permet de soulager les raideurs et de tonifier le corps qui est ensuite détendu et libéré des tensions accumulées durant la journée.

Renseignements au 06.14.63.25.49 ou sur www.budo-kai.fr



Sylvie Frey,
animatrice

Les amis de la source saint Ulrich

Il y a une douzaine d'années, j'avais constaté le complet délabrement des lavoirs laissés à l'abandon au lieu-dit « Zwabbere ». Dès lors, j'avais entrepris le débroussaillage du terrain pour dégager les auges et de les remettre à leur place. Rappelons que ces lavoirs alimentés par une source à débit pérenne dénommée « Source saint Ulrich » ont une origine et une histoire peu communes.

Par la suite d'autres personnes bénévoles s'étaient intéressées à la réalisation du projet de restauration de ces vestiges et avaient participé à l'aménagement du site, tel que nous le connaissons aujourd'hui – aire de stationnement près de la route – chemin d'accès praticable par tout temps – abords des lavoirs dégagés et pour l'agrément, un sentier pédagogique paysager.

Tout cela avait pu être réalisé grâce au dynamisme de l'équipe, au soutien des entreprises locales et de la commune. J'adresse à tous, mes sincères remerciements.

La source et les lavoirs réhabilités avaient fait l'objet d'une attention particulière de la part du Club vosgien de Truchtersheim qui les a intégrés dans le circuit de balades, avec notamment le sentier des Calvaires. Des informations sur le circuit et des photos de la source sont à découvrir sur un panneau d'affichage.

En 2014 la source avait servi de cadre champêtre à des artistes pour une exposition de peintures, animée par Esther Thomann, native du village.

Nombreux sont les promeneurs en période estivale à rejoindre



cette oasis située au creux du vallon pour y trouver un peu de fraîcheur

Cette année, nous avons réalisé de nouveaux aménagements pour sécuriser l'accès. Le sentier des merisiers a été créé pour faciliter l'accès depuis le village. Malheureusement nous constatons également des désagréments assez fréquents causés par des visiteurs indéclicats. Cela amène nécessairement une surveillance régulière des lieux.

Afin de coordonner nos efforts, nous avons créé le 3 juillet 2014 « L'Association les Amis de la Source saint Ulrich ».

Composition du Comité :

STEINMETZ Jean-Louis, Président
KERN Roland, Vice-Président
WOELFFEL Marc, Secrétaire
MISCHLER Michel, Secrétaire-adjoint
WEISSINGER Marc, Trésorier
GASS Armand, Trésorier-adjoint
LAUTH Jean-Marc, Assesseur
PAULUS Marc, Assesseur

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 et une bonne promenade.

STEINMETZ Jean-Louis,
Président

750 ans Wittersheim en Allemagne

C'est en date du 8 juillet 2017 qu'était fêté le 750^e anniversaire de la fondation du village de Wittersheim en Allemagne. À cette occasion, de nombreuses personnalités étaient invitées, des représentants de la Communauté des Communes de l'Outre-Rhin, ainsi qu'une délégation de notre village jumelé officiellement depuis 2006. Bien entendu, selon la tradition, le tonneau de bière fût percé après les allocutions des personnalités présentes. Suivirent les festivités, place aux expositions et la fameuse soirée festive.



Tournoi de pétanque.

Lors des tournois inter-rues opposant les rues, moulin, peupliers, houblon, prés, neuve, église et bois, les équipes se sont principalement composées au masculin. Au fil du temps et cela depuis trois ans maintenant, deux équipes féminines s'y sont rajoutées ainsi qu'une équipe de jeunes et une équipe d'ados.

Le tournoi est également passé du vendredi soir au samedi après-midi en 2017

Et qu'est-il arrivé cette année 2017 ? C'est une équipe de dames qui a remporté le challenge.

R D V l'année prochaine pour la remise en jeu de celui-ci fin juillet. L'équipe des gagnantes sera attendue !!!!



Divers

Fête des voisins

Une bonne raison d'y participer

2014 = le 23 mai, 2015 = le 29 mai, 2016 = le 27 mai, 2017 = le 19 mai

2018 = date provisoire à confirmer = le 25 mai

N'oubliez pas que la notion de solidarité peut se créer entre voisins et cela peut s'avérer fort utile. Qui sait, les voisins avec qui vous aurez sympathisé, pourront peut-être vous dépanner de temps à autre, ou n'importe quelle bonne cause est bonne pour prendre un verre, n'est-ce pas ?

La fête des voisins ne reflète pas tout à fait les relations de voisinages entretenues par les français. Depuis plus de quinze ans, l'événement cherche à s'imposer comme un rendez-vous annuel et c'est plutôt réussi. Néanmoins, en deux mille seize, seul soixante et un pour cent des français pouvaient se targuer d'avoir ce genre d'événement dans leur immeuble ou quartier.

L'une des causes, des relations de voisinage parfois tendues, où près de la moitié des gens salueraient leurs voisins sans engager de conversation.

Un sondage confirmerait que quatorze pour cent des gens ignoreraient leurs voisins et que seul six pour cent seraient prêts à s'engager pour organiser un apéritif. Alors laissons de côté les petits soucis du train-train quotidien et.....

RENDEZ-VOUS FIN MAI 2018 POUR LA FÊTE DES VOISINS

Hou-Hou-Hou

On veut des bonbons

Les plus jeunes, accompagnés de quelques parents bénévoles, ont sillonné les rues du village.

Déguisés, masqués « on veut des bonbons »

C'était aux environs des 19h à 21h.

Quant aux plus grands, certains avaient organisé une soirée sur le même thème au foyer St Ulrich, qui leur avait été mis à disposition par l'association.

Alors, rebelote pour 2018 ?





Déploiement de la fibre optique

Les études liées à l'arrivée de la fibre optique dans notre commune touchent à leur fin. Bientôt les techniciens démarreront les travaux de génie civil dans les rues de la localité pour son déploiement. Ce chantier est une aventure industrielle, technologique et humaine qui va changer votre vie. Vous entendrez parler de la fibre optique et de ses multiples usages. La fibre optique dans chaque foyer va marquer l'entrée dans une nouvelle ère.



Commune de Wittersheim

Mairie

12, rue de l'Église 67670 Wittersheim

Tél/Fax. 03 88 51 62 73

mairie-wittersheim@wanadoo.fr

**Ouvert au public le
Mardi et le Jeudi de 18h à 20 h**

